



## **CLAUDE BIRRAUX**

DEPUTE DE LA HAUTE-SAVOIE

-----  
CONSEILLER GENERAL DU  
CANTON ANNEMASSE SUD

-----  
1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT DE  
L'OFFICE PARLEMENTAIRE  
D'EVALUATION DES CHOIX  
SCIENTIFIQUES ET  
TECHNOLOGIQUES

Annemasse, le jeudi 7 février 2008

# **COMMUNIQUE A LA PRESSE**

### ***La France peut s'enorgueillir de l'installation d'ITER sur son territoire***

Suite au rapport de Claude BIRRAUX, la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale vient de se prononcer en faveur de la ratification de l'accord de siège signé entre la France et l'Organisation internationale ITER, texte qui assure la sécurité des personnes, la protection de l'environnement et la sûreté nucléaire, comme en a déjà témoigné l'Autorité de sûreté nucléaire.

La France s'impose comme l'un des Etats les plus avancés dans la quête d'une source d'énergie nouvelle, plus sûre et plus abondante.

L'accord sur lequel l'Assemblée se prononcera demain permet la poursuite d'un projet unique. Associant sept puissances mondiales, ITER est un élément central de l'ambition mondialement partagée de maîtrise de la fusion nucléaire. « Energie des étoiles », la fusion pourrait permettre de produire de l'électricité en utilisant plus efficacement et plus sûrement des matières premières présentes en abondance sur notre planète.

L'installation du réacteur expérimental thermonucléaire à fusion, ITER, est un succès majeur pour la France. Toutes les autorités, nationales, locales et européennes, ont œuvré ensemble pour permettre au site de Cadarache d'accueillir une infrastructure pionnière dans ce domaine.

Claude BIRRAUX se réjouit que ses travaux aient contribué à éclairer les commissaires qui se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la ratification de l'accord de siège. Il se satisfait tout particulièrement du comportement exemplaire des autorités européennes, qui ont pesé de tout leur poids pour que soit retenu le site français, plutôt que la solution japonaise. Il félicite également les collectivités territoriales associées, qui ont réussi à dépasser leurs clivages traditionnels pour agir ensemble en faveur de l'implantation d'ITER à Cadarache.

\*  
\* \*

**Contact presse : Virginie MULLER – Collaboratrice parlementaire**  
**Tél. : 04 50 92 15 39 – Courriel : [deputebirraux@orange.fr](mailto:deputebirraux@orange.fr)**